

GROSSESSE ET CBD

Par Sisiv Postée le 18/04/2021 10:01

Bonjour, Je suis enceinte de 7SA. J'ai de gros problèmes de dos et souffre de douleurs chroniques et habituellement sous codéine (quand ça va à peut près), en plus de ça j'étais une grande fumeuse de cigarette et de THC. Depuis 3 mois complétement arrêté les médicaments j'ai aussi arrêté de fumer le cigarette. Je suis passée au CBD avec moins de 0,2% de THC depuis plus de 2 mois. Ça m'aide énormément pour mes douleurs, le stress et pour dormir. cependant je suis inquiète pour la santé de mon bébé. Je fume à peu près 8 à 10 joints par jour. Est-ce dangereux pour lui ? Je culpabilise beaucoup de fumer autant et j'ai beaucoup de mal à diminuer. J'en ai parlé avec mon Dr traitant celui ci m'a dit qu'il ne connaissait pas le cbd mais que ça restait beaucoup plus naturel que mes médicaments et que les risques sont limités. J'en parlerai à mon gyneco lors du premier rdv. Qu'en pensez-vous ?

Mise en ligne le 20/04/2021

Bonjour,

Nous comprenons que vous puissiez être préoccupée par cette situation.

Tout d'abord, il est déjà positif que vous ayez supprimé un certain nombre de consommations qui auraient effectivement été nocives pour votre grossesse.

Si nous pouvons comprendre l'avis du médecin, nous ne pouvons dire en revanche que cela est sans danger, notamment si par 'joint' vous entendez "tabac + CBD". Si les dangers liés au cannabis durant la grossesse sont encore assez mal connus, ceux en lien avec le CBD sont inconnus à ce jour. En effet, le CBD est un produit très récent et nous n'avons pas encore de données sur ses répercussions sur la santé. En revanche, les dangers liés à la consommation du tabac, eux, sont bien connus.

"Enfin, la balance bénéfice/risque doit être prise en compte. Le stress étant un facteur qui peut influencer de manière très négative la grossesse, l'éventuel arrêt ou diminution de votre consommation actuelle pourraient être plus néfaste que la consommation elle-même si cela est synonyme d'un stress très important.

En synthèse, il est difficile de dire de façon précise quel est la « bonne attitude » à adopter mais la culpabilité que vous nourrissez est peut-être à relativiser, cette dernière pourrait justement engendrer du stress. Il semble que vous soyez dans une démarche positive de chercher le juste équilibre, ce qui sera le moins nocif pour votre bébé, positionnement qui est déjà à saluer et il faut aussi vous féliciter pour vos différents arrêts précédents.

Par ailleurs, si vous souhaitez vous faire aider pour arrêter ou diminuer votre consommation de CBD, vous pouvez mettre en place un accompagnement spécialisé dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de façon non payante et confidentielle. Des équipes pluridisciplinaires (addictologue, psychologue, assistant social...) reçoivent toute personne en difficultés dans ses consommations. Nous vous joignons en bas de page un lien menant vers une liste de CSAPA dans votre département.

Bien sûr, parler de vos consommations aux différents praticiens qui vous accompagnent est une possibilité. Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) tous les jours de 08h à 02h et par chat 7j/7 également. Nos écouteurs prendront le temps nécessaire afin de faire un point avec vous et vous soutenir dans votre démarche.

Nous vous souhaitons une très belle grossesse ainsi que beaucoup de bonheur pour la suite.

Cordialement.

En savoir plus :

- Les effets du cannabis sur la grossesse
- Le dico des drogues - CBD
- Adresses utiles - Les Yvelines